

MéliMélanges

Exercice comptable clôturé du 26/02/2020 au 31/01/2021, généré le 31/01/2021

Charges		Produits	
ACHATS	14,38	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	245,99
Fournitures non stockables (eau, énergie...)	14,38	Cotisations	245,99
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	40,11		
Publicité, publications, relations publiques	40,11		
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	61,61		
Charges diverses de gestion courante	61,61		
Total charges	116,10	Total produits	245,99
Résultat (excédent)	129,89		

Toutes les opérations sont libellées en €.

- **Achats** : 2 x paiement annuel du nom de domaine à [OVH](#) (valable jusqu'à février 2022).
- **Autres charges de gestion courante** : 2 x adhésion annuelle à [Infini](#) pour l'hébergement du site internet, des adresses mail et de l'outil de comptabilité [Garradin](#) (valable jusqu'à fin 2021).
- **Autres services extérieurs** : frais d'impression des cartes de visite et affiches (formats divers). Il reste quelques affiches au format A5 et environ un quart des cartes de visite (lot de 250).

À noter :

- Les recettes sont composées exclusivement des cotisations des 12 adhérent-es.
- Le prix du nom de domaine a augmenté en 2021 (+ 2,40 €).
- L'adhésion à [Infini](#) est à prix libre, nous avons donc essayé d'augmenter notre participation à leurs frais en 2021, mais avec modération au vu de l'incertitude qui pèse sur la stabilité de nos finances en 2021. (2020 : 20€ ; 2021 : 41,61€)
- Nous n'avons pas de compte bancaire, et ne prévoyons pas d'en ouvrir un en 2021.
- Nous avons commencé à constituer un petit stock de livres (issus de dons) sur le thème des langues dans le but de pouvoir les vendre à prix libre lors d'un événement extérieur où nous pourrions nous faire connaître afin d'apporter un petit supplément de recettes.
- Les frais d'adhésion au Léo en tant qu'animateur d'atelier (2 x 20€) ont été pris en charge par nos membres à titre personnel en septembre 2020. À partir de cette année, nous aimerions pouvoir prendre en charge les frais de nos enseignants de langues.

Nous commençons l'année 2021 avec un report d'excédent de 129,89 euros.